

Outils d'évaluation **en innovation sociale**

Grille de caractérisation d'un projet
avec un potentiel d'innovation sociale
Version détaillée



Un projet de :

Financé par :

Un projet multipartenarial



Contexte

Cet outil a été conçu en 2022 dans le cadre du projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#). Financé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et porté conjointement par Humanov-is, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), ce projet a pour but de créer des outils qui permettent de comprendre ce que sont des innovations sociales (IS) et de soutenir la réalisation de projets qui visent à les faire progresser.

Cette grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale vise à permettre d'identifier si le projet analysé concerne effectivement une initiative qui a le potentiel de devenir une innovation sociale. Cet outil est généralement utilisé en début de parcours, lors de la conception et la planification du projet. Les critères qui y sont énoncés concernent donc davantage les visées du projet que leur réalisation effective. Pour chacune des caractéristiques, la grille comprend un ou plusieurs critères et des suggestions d'indicateurs permettant de vérifier si le projet évalué répond à ces critères. Certains indicateurs et caractéristiques peuvent être considérés comme essentiels, alors que d'autres sont des bonnes pratiques vers lesquelles tendre, donc sont davantage facultatives. Nous avons indiqué dans le texte quels caractéristiques et critères nous semblent plus facultatifs, mais le choix final à ce sujet revient aux personnes qui utilisent la grille.

Cet outil s'inspire notamment :

- des caractéristiques des innovations sociales identifiées dans la recension des écrits et des pratiques (partie 1) ;
- de la grille de caractérisation des innovations sociales produite par l'AVISE ;
- de la grille de référence sur l'innovation sociale de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) et des capteurs de l'innovation sociale de l'Institut Jean-Baptiste Godin.

Cet outil est le fruit d'un processus de coconstruction mené dans le cadre d'ateliers de travail avec une communauté de personnes s'intéressant à l'innovation sociale. Nous les remercions pour leur précieuse participation.

Cette grille fait partie d'une série d'outils d'évaluation en innovation sociale, dont l'utilisation est complémentaire :

1. Revue de la littérature et des pratiques sur l'évaluation des innovations sociales (version complète et résumée)
2. Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
3. Schéma du cycle de vie d'une innovation sociale
4. Grille d'évaluation du niveau de maturité d'un projet d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
5. Tableau sur les approches évaluatives en fonction du niveau de maturité d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale
6. Glossaire

Cet outil est le fruit d'un processus de coconstruction mené dans le cadre d'ateliers de travail avec une communauté de personnes s'intéressant à l'innovation sociale. Nous les remercions pour leur précieuse participation.

Pour en savoir plus, consultez la page projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#) du RQIS.

Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale

Nature du projet avec un potentiel d'innovation sociale		Notes
Caractéristique 1	Objectif de répondre à une aspiration, à un besoin ou à un problème non répondu	
Critère 1.1	<p>Une aspiration, un besoin ou un problème non répondu ou non adéquatement répondu et une hypothèse de solution ont été explicitement identifiés au sein du milieu preneur par les porteurs du projet.</p> <p>Indicateur : Le projet s'appuie sur de la documentation et/ou des consultations par les porteurs du projet afin d'identifier une aspiration, un besoin ou un problème non répondu ou non adéquatement répondu au sein du milieu preneur et de formuler une hypothèse de solution.</p>	
Critère 1.2	<p>La volonté de mettre en œuvre une réponse à ce besoin, à ce problème ou à cette aspiration est inscrite explicitement comme la raison d'être du projet.</p> <p>Indicateur : Cette finalité est inscrite dans les documents d'orientation du projet (ex. plan d'affaires) et/ou des organisations porteuses (ex. statuts).</p>	
Caractéristique 2	Caractère novateur : rupture avec les pratiques habituelles du milieu preneur	
Critère 2.1	<p>L'hypothèse de solution prévoit de transformer les pratiques habituelles des porteurs du projet et/ou du milieu preneur.</p> <p>Indicateur : Les documents du projet décrivent les éléments de changements envisagés avec les pratiques habituelles des porteurs du projet et/ou du milieu preneur.</p>	
Caractéristique 3 (facultative)	Cohérence de l'hypothèse de solution visée	
Critère 3.1	<p>L'hypothèse de solution visée prend une forme tangible (produit, technologie, dispositif, etc.) ou immatérielle (ex. service, procédé, mode d'organisation, règle, etc.) adaptée au problème, au besoin ou à l'aspiration auquel elle répond. Dans tous les cas, elle est concrète (on peut expliquer de quoi il s'agit).</p> <p>Indicateur : La cohérence de l'hypothèse de solution visée (produit, technologie, dispositif, service, procédé, mode d'organisation, règle, etc.) en fonction du problème, du besoin ou de l'aspiration auquel elle doit répondre est expliquée dans les documents du projet.</p>	

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale		Notes
Caractéristique 4	Porteuses et porteurs	
Critère 4.1	<p>Le projet est explicitement porté par un acteur ou actrice (ex. individu, organisation, etc.) ou un collectif d'acteurs (ex. réseaux d'organisations). Le porteur ou la porteuse est complémentaire avec les acteurs et actrices du milieu preneur et y reçoit des appuis.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet identifient les porteurs et porteuses du projet, leurs rôles et leurs apports respectifs et démontrent leur complémentarité avec les acteurs et actrices du milieu preneur et les appuis reçus (ex. lettres d'appui).</p>	
Caractéristique 5	Ancrage social dans un milieu preneur	
Critère 5.1	<p>Un milieu preneur – c'est-à-dire les parties prenantes, incluant les « bénéficiaires » potentiel·les direct·es ou indirect·es – a été explicitement interpellé, engagé ou mobilisé par les porteurs ou porteuses du projet. Le milieu preneur peut être un territoire, une organisation, une institution, un secteur, etc.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet identifient les parties prenantes du projet et/ou ses bénéficiaires potentiel·les direct·es ou indirect·es et la manière dont elles ont été interpellées, engagées ou mobilisées par les porteurs ou porteuses du projet.</p>	
Caractéristique 6	Ressources identifiées ou mobilisées	
Critère 6.1	<p>Les porteurs ou porteuses ont identifié des ressources potentielles (projet en démarrage) ou planifié leur mobilisation (projet à un niveau de maturité plus avancé) auprès des partenaires ou parties prenantes afin d'assurer la réalisation du projet et sa capacité à supporter les risques et la temporalité longue du processus d'innovation. La nature de ces ressources est souvent multiple (hybride).</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet présentent la diversité des ressources marchandes (ex. vente de services, engagements de partenaires financiers), non marchandes (ex. dons monétaires) ou non monétaires (ex. bénévolat, dons en nature, etc.) potentielles qui ont été identifiées ou celles dont la mobilisation est planifiée (ex. planification budgétaire) par les partenaires ou parties prenantes, en identifiant les différents contributeurs ou contributrices.</p>	

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale		Notes
Caractéristique 7	Action collective mobilisant des acteurs complémentaires	
Critère 7.1	<p>L'hypothèse de solution est coconstruite de manière collective et repose sur des collaborations entre des parties prenantes.</p> <p>Indicateur : Le projet prévoit la collaboration des parties prenantes dans l'identification du problème, du besoin ou de l'aspiration, la coconstruction, la validation et la mise en œuvre de l'hypothèse de solution et la planification du processus de coconstruction. Les parties prenantes impliquées à chaque étape peuvent être différentes.</p>	
Critère 7.2 (facultatif)	<p>Le projet prévoit mobiliser une diversité de parties prenantes comportant des savoirs, des visions, des compétences, des expertises et des ressources complémentaires.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet présentent la complémentarité des apports (savoirs expérimentiels ou académiques, compétences, expertises, ressources, visions, etc.) des parties prenantes au projet et de leur ancrage dans leurs territoires, institutions et mouvements.</p>	
Caractéristique 8	Implication des usagers et usagères et des parties prenantes dans la délibération et la prise de décision	
Critère 8.1	<p>Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes à la délibération et à la prise de décision.</p> <p>Indicateur : Le projet prévoit et mettra en place des accords (ex. partenariats), des processus (ex. consultation) et/ou des instances (comité de pilotage, conseil d'administration, etc.) permettant la participation de certains usagers, usagères et parties prenantes à la délibération et à la prise de décisions relatives au projet en fonction des types de participant-es (ex. bailleurs de fonds, usagers ou usagères, etc.) et de leurs motivations.</p>	
Critère 8.2	<p>Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes dans les différentes phases d'identification du problème, du besoin ou de l'aspiration, d'élaboration des « solutions » (ex. stratégies), de mise en œuvre par des expérimentations et d'évaluation.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet planifient ou font état d'activités impliquant les usagères et usagers et des parties prenantes à ces différentes phases.</p>	

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale		Notes
Caractéristique 9 (facultative)	Apprentissages collectifs dans le cadre d'expérimentation	
Critère 9.1	<p>Les porteurs ou porteuses prévoient un processus d'apprentissage collectif dans le cadre d'expérimentation en vue de développer les compétences et créer des connaissances sur le projet ou son processus.</p> <p>Indicateur 1 : Le projet est déployé dans une logique d'expérimentation avec un processus d'évaluation formel ou informel (ajustement par essais et erreurs).</p> <p>Indicateur 2 (facultatif) : Le projet a recours à des spécialistes de la recherche et/ou des experts du terrain (praticien·nes) pour développer son expertise.</p>	
Caractéristique 10	Appropriation par les milieux preneurs	
Critère 10.1	<p>Le projet prévoit des activités visant à assurer l'appropriation des nouvelles pratiques par les milieux preneurs.</p> <p>Indicateur 1 : Les documents d'orientation du projet planifient ou font état des activités (ex. formation, transfert de connaissances) et des dispositifs adaptés aux publics ciblés permettant l'appropriation par les milieux preneurs directs du projet.</p> <p>Indicateur 2 (facultatif) : Le projet prévoit d'évaluer l'appropriation des nouvelles pratiques par les milieux preneurs (ex. transfert par les personnes qui participent à l'expérimentation des apprentissages dans leurs propres organisations, changement des comportements, adoption de nouvelles activités, etc.).</p>	
Caractéristique 11 (facultative)	Stratégie de diffusion et d'institutionnalisation	
Critère 11.1	<p>Le projet prévoit des activités visant un changement d'échelle dans sa phase actuelle ou dans une phase ultérieure, ou bien en est le résultat.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet planifient ou font état des activités (ex. formation, transfert de connaissances, etc.) permettant la diffusion dans d'autres organisations, territoires, secteurs, etc.</p>	

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale		Notes
Critère 11.2	<p>Le projet prévoit des démarches visant à influencer les normes, les lois, les règlements ou les politiques publiques afin d'assurer une reconnaissance d'une innovation.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet planifient ou font état des activités permettant d'influencer les normes, les lois, les règlements ou les politiques publiques.</p>	

Impacts sociaux visés		Notes
Caractéristique 12	Impacts sociaux jugés « positifs »	
Critère 12.1	<p>Les impacts sociaux visés sur les personnes, les organisations ou les territoires par le projet, tant sur le plan de processus que de finalités, sont jugés positifs par les parties prenantes ou permettent d'éviter des impacts jugés négatifs.</p> <p>Indicateur 1 : Les documents d'orientation du projet décrivent les divers impacts visés sur les personnes, les organisations ou les territoires, tant sur le plan de processus que de finalités en utilisant des outils (modélisation, théorie du changement, etc.).</p> <p>Indicateur 2 : Des outils (sondages, entrevues, consultations, etc.) sont utilisés afin de vérifier si ces impacts, les effets transitoires y menant et les effets non prévus sont jugés positifs par les parties prenantes.</p>	
Caractéristique 13 (facultative)	Développement de biens et services inclusifs	
Critère 13.1	<p>Le projet prévoit des activités afin de développer et de faire bénéficier des biens et services à la diversité des parties prenantes, et ce, de manière inclusive.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet spécifient les activités qui seront ou ont été mises en œuvre afin d'assurer que les parties prenantes bénéficient des biens et services développés par le projet, et ce, de manière inclusive.</p>	

Impacts sociaux visés		Notes
Caractéristique 14 (facultative)	Durabilité des impacts sociaux	
Critère 14.1	<p>Le projet cherche à produire et/ou produit des impacts sociaux qui perdurent et en conformité avec une visée de développement durable.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet précisent la stratégie et/ou les activités mises en œuvre afin d'assurer la durabilité des impacts du projet et/ou l'adaptation du projet aux contextes changeants afin d'assurer sa pérennisation (ex. formation de nouveaux acteurs, activités de transfert de connaissances, etc.).</p>	
Caractéristique 15 (facultative)	Visée de transformation des rapports sociaux	
Critère 15.1	<p>Le projet vise, à long terme, à produire une transformation des rapports sociaux.</p> <p>Indicateur : Les documents d'orientation du projet identifient explicitement les transformations des rapports sociaux qu'il souhaiterait obtenir à long terme.</p>	